

## AVIS DE CONCESSION

**Dénomination, correspondant et adresse de l'autorité délégante** : Ville du Poiré-sur-Vie, Madame le Maire, 4 place du Marché, 85170 LE POIRE-SUR-VIE, tél 02 51 31 80 14

**Nature de l'autorité délégante** : collectivité

**Objet de la délégation de service public** : concession du service public de l'assainissement collectif attribuée conformément aux articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

**Caractéristiques principales de la délégation** :

Durée du contrat : du 1er janvier 2021 ou à sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 décembre 2030

Données de la consultation :

- 2763 usagers
- Volume facturé : 275 000 m<sup>3</sup>
- Matières de vidange : 700 m<sup>3</sup>
- Épuration : 3 step pour une capacité totale de 10 327 éqh
- 26 postes de relèvement
- environ 43,8 km de réseaux gravitaires

Principales caractéristiques des prestations : gestion des ouvrages et équipements de collecte et de traitement des eaux usées, gestion des boues et des sous-produits, autosurveillance, entretien et renouvellement, gestion clientèle, facturation, permanence de service, rémunération **par les usagers**.

**Classification CPV** : 90000000-7, 90400000-1, 90410000-4, 90420000-7, 90480000-5

**Contenu des dossiers de candidature et d'offre** : documents énoncés au règlement de consultation.

**Critères de sélection des offres** : critères énoncés au règlement de consultation.

**Visite des ouvrages** : une visite des ouvrages est prévue le 26 mai 2020

**Modalités de remise des candidatures et offres** : transmission exclusivement par voie dématérialisée.

**Procédure ouverte** : les candidatures et les offres sont à remettre conjointement.

Langue : français.

Unité monétaire : Euro.

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'entreprises.

**Date limite de réception des candidatures et offres** : 19 juin 2020 à 12h

**Demande du dossier de consultation** : le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Renseignements administratifs et techniques** : toute demande de renseignements complémentaires devra être transmise sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Instance chargée des procédures de recours et renseignements** :

Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes Cedex, tél 02.40.99.46.00, fax 02.40.99.46.58. Renseignements : Greffe du Tribunal, [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr)